Bulletin d'adhésion 2010

	NOM (en capitales) : PRENOM : Adhésion □ renouvellement □ n° de carte : Homme □ Femme □ Date de naissance : Profession :
attac	Adresse:
attac	Code postal :
Téléphone fixe :	Mobile:
Adresse électroi	nique (pour recevoir les informations d'Attac):
	ciation Attac et verse pour l'année civile 2010 la somme (pouvant comporter e 12 euros à <i>Lignes d'Attac, journal d'Attac France</i>) de :
Les tranches de r vous semble la pl	evenu mensuel sont indiquées à titre purement indicatif. Choisissez celle qui lus abordable.
·	cotisation minimale
	avec Lignes d'Attac
- de 0 à 450 €	□ 13 €
- de 450 à 900 €	□ 21 €
- de 900 à 1 200 €	□ 35 €
- de 1 200 à 1 600 [;]	€ □ 48 €
- de 1 600 à 2 300 ⁻	€ □ 65 €
- de 2 300 à 3 000 :	€ □ 84 €
- de 3 000 à 4 000 :	€ □ 120 €
- au-delà de 4 000	€ □ 160 €
II m'est possible o □ 10 € □ 29	de procèder à un apport supplémentaire sous forme d'un don de : 5 € □ 50 € □ 100 € □ 500 € □ 1000 € □ autres : €
Compte tenu des dispo des versements effectués	sitions fiscales, pour les personnes imposées sur le revenu, le coût effectif des cotisations et dons est de 34% s.
J'effectue le règ □ par chèque b	lement : 3 derniers chiffres situés au dos de votre carte
	caire n°: LLLLLLLLLLLLLLLLLLLLLLLLLLLLLLLLLLL
A adresser par	courrier à ATTAC, Service adhésions , 60732 Ste-Geneviève cedex - France
Que vous cochiez cette Les informations recueil tariat de l'association. E	que ces renseignements soient communiqués au comité d'Attac de ma ville ou département. case ou pas ces renseignements ne seront diffusés à aucune autre association llies sont nécessaires à votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secré- application de l'article 34 de la loi du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux